

CIFE Note de recherche n°102

Moussa Khoré Traore*, 5 mai 2020

Les économies africaines face au covid-19: quel mécanisme d'accompagnement de la part de l'UE?

Le monde est frappé aujourd'hui par une pandémie sans précédent depuis la grippe espagnole de 1918. De la Chine jusqu'en Afrique en passant par l'Europe et les États-Unis, cette crise sanitaire bouleverse l'économie mondiale en raison des décisions et des stratégies adoptées par les pays pour stopper la propagation de l'épidémie. Il s'agit entre autres du confinement partiel ou total de la population provoquant un ralentissement plus ou moins prononcé de l'activité économique. Si dans les pays de l'UE, les décisions de confinement et les stratégies de lutte contre le covid-19 sont accompagnées par des mesures économiques et sociales, dans les pays en développement, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, la faible diversification de l'économie, la prédominance du secteur informel, l'absence d'un système de protection sociale, rendent délicates la mise en œuvre d'une telle décision.

Malgré cela, et conscient de la défaillance de leurs systèmes sanitaires, la plupart des pays africains dans la panique, ont pris des décisions de confinement tel le couvre-feu sans pour autant mettre en place des mécanismes d'accompagnement et sans tenir compte de la structure de leur économie et de son fonctionnement. Pour le président Béninois Patrice Talon, certes la situation est grave et les risques nombreux, mais il faut comprendre que nous ne sommes pas tous égaux face au confinement, « contrairement aux citoyens de l'UE, la grande majorité des Béninois ont un revenu non salarial. Combien de personnes au Bénin ont un salaire mensuel et peuvent attendre deux, trois ou quatre semaines même sans travailler et vivre des revenus du mois ? [...] Comment peut-on, dans un tel contexte où la plupart de nos concitoyens donnent la papote (dépenses alimentaires du jour) avec les revenus de la veille¹ », telle est la situation dans tous les pays de l'Afrique. Donc décréter sans préavis, sans mesure d'accompagnement, un confinement général ou partiel de longue durée n'est pas sans conséquences économique et sociale (récession économique, chômage en masse, pauvreté, etc.) pour les pays touchés.

On estime une croissance économique négative (autour de -1%) en 2020², une baisse du commerce

extérieur de 35%.

Pour faire face à cette crise sanitaire et à ses répercussions sur leur économie, de nombreux pays africains comme le Sénégal, le Nigeria plaident d'une part pour l'annulation de la dette africaine estimée à plus de 300 milliards de dollars et sollicitent, d'autre part un accompagnement de l'UE. Cet appel a trouvé un écho favorable de la part de la Conférence des nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) qui se dit « complètement d'accord », car les ressources limitées sont trop limitées pour faire face simultanément à l'augmentation des dépenses de santé, au soutien des plus pauvres, nombreux sur le continent, au soutien de l'économie et au paiement des intérêts de la dette qui greffent les budgets nationaux. Pour la CNUCED, il est donc très important que la communauté internationale réduise le fardeau du service de la dette et mette à la disposition des pays africains des financements en soutien aux activités économiques³.

Au-delà de la CNUCED, la Banque mondiale ainsi que le Fonds monétaire international (FMI) plaident aussi pour l'allégement de la dette, en demandant au pays du G20 d'alléger la dette des pays les plus pauvres afin de les aider à surmonter les défis posés par le covid-19. Mais, pour la CNUCED ainsi que l'UE, le meilleur scénario serait une annulation importante de la dette extérieure ainsi qu'une augmentation des moyens de financement, en mettant à disposition des fonds et des nouveaux crédits. Il est important de garantir l'accès à ces fonds additionnels sans conditionnalité notamment celles touchant à la libération du commerce extérieur⁴.

Malgré la situation qui prévaut aussi en Europe, l'UE a intérêt à accompagner les pays africains pour plusieurs raisons : sa proximité géographique avec le continent, la poursuite de ses intérêts commerciaux, la présence de ses sociétés transnationales, notamment dans l'exploitation de matières premières et énergétiques, sans oublier que le continent pourrait constituer un foyer migratoire, notamment en cas de faillite de plusieurs pays. Les pays

producteurs de pétrole, de gaz et autres énergies sont frappés par la chute des cours mondiaux.

Si la situation devrait perdurer, cela pourrait être catastrophique pour les grands producteurs africains comme : le Nigeria, l'Angola, le Congo-Brazzaville ou l'Algérie, dont les finances publiques peinent toujours à se remettre du choc de 2014-2016. D'autres producteurs de matières premières tels que le Mali (coton), le Niger (uranium), la Côte d'Ivoire (cacao), connaîtront la même situation avec une baisse significative de leurs recettes d'exportations en raison du ralentissement de l'activité des pays industrialisés. À cela, il y a de fortes probabilités pour que le prix des produits de première nécessité (riz, sucre, huile) augmente suite à la fermeture des frontières, en espérant que ça ne se traduise plus tard en pénurie alimentaire voire en famine.

Ces multiples externalités négatives pourraient accélérer les flux migratoires vers l'Europe, et rejailir sur la sécurité intérieure des pays (notamment sahéliens) et/ou sur la sécurité extérieure, notamment de l'UE. On peut redouter que parmi tous les jeunes qui vont perdre leurs emplois et activités, certains seront candidats à l'immigration clandestine et d'autres « candidats » au djihad en raison de leurs situations économiques et de leur précarité. Toutes choses qui contribueraient à anéantir les efforts déployés par l'UE au cours de ses dernières années.

Pour Joseph Borrel, Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, « nous pouvons vaincre l'épidémie en Europe, mais si nous ne la vainquons pas en Afrique, nous resterons également menacés⁵ ». C'est dans ce cadre que la Commission européenne a décidé d'accompagner l'Afrique dans la lutte contre le virus et ses répercussions économiques et sociales à travers un certain nombre de mesures. Ils vont de l'aide sanitaire jusqu'en l'allègement de la dette du continent sans omettre l'octroi de nouveau fonds pour soutenir l'activité économique.

L'UE va accorder une aide financière de 13 milliards d'euros, et vise par ailleurs à réactiver les circuits d'aide alimentaire et sanitaire. Bien que, les capacités financières des pays européens sont contraintes en cette période de crise, la présidente de la Commission européenne appelle les ministres européens chargés du développement de se prononcer par rapport au soutien de l'Afrique.

La France, par exemple s'est engagée à jouer pleinement son rôle dans la lutte contre cette pandémie sur le continent en accordant une aide de 1,2 milliards d'euros. Il s'agit d'une partie substantielle de l'aide au développement de l'agence française au développement (AFD) qui va être réorientée vers les enjeux de santé et les enjeux alimentaires.

L'UE exhorte d'autres pays (comme la Chine) ainsi que les organisations internationales (notamment le Fonds monétaire international) à suivre l'initiative française et européenne en prenant leur part dans le sauvetage des pays africains, à travers une réponse mondiale coordonnée.

À défaut d'un allègement ou d'une annulation de la dette, une autre solution serait de plaider pour la suspension de son remboursement afin de donner de l'oxygène aux économies africaines. Selon la Banque mondiale, le besoin du continent face au covid-19 est estimé aujourd'hui à plus de 114 milliards de dollars⁶.

Le contexte peut être propice pour définir un plan européen de coordination et d'harmonisation des actions et pour redéfinir également les politiques d'aide au développement. Il s'agit, d'une part, de mettre en place des mécanismes de coopération et de coordination entre les différentes agences de développement des pays européens présentes sur le continent via le Fonds européen de développement (FED) et, d'autre part, d'encourager les coopérations en matière de santé entre l'Europe et l'Afrique afin d'assurer le développement du système sanitaire des pays africains.

***Moussa Khoré Traoré** est économiste, enseignant chercheur à l'Institut Universitaire de Développement Territorial (IUDT de Bamako Mali).

Références:

¹ www.jeuneafrique.com/918313/politique/au-benin-patrice-talon-assume-limpossibilite-dun-confinement-general. Consulté le 09/04/2020.

² France info Afrique, (2020) ; Coronavirus : 20 millions d'emplois menacés par la pandémie, selon l'union africaine. <https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/coronavirus-20-millions-demplois-menaces-par-la-pandemie-selon-l-union-africaine-3902625.html>. Consulté le 10/04/2020.

³ CNUCED (2020) : Les économies africaines menacées.

cées par la crise du Covid-19. www.news.un.org/story/2020/03/1065072. Consulté le 09/04/2020

⁴ Idem CNUCED (2020)

⁵ France info Afrique (2020), Covid-19 : l'Union européenne débloque 15 milliards d'euros pour aider les pays les plus vulnérables. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/covid-19-l-union-europeenne-debloque-15milliards-d-euros-pour-aider-les-pays-les-plus-vulnérables_3905265.html Consulté le 10/04/2020.

⁶ <https://www.rtl.fr/actu/international/coronavirus-l-afrique-en-manque-de-moyens-pour-lutter-contre-le-covid-19-7800411526>. Consulté le 28/04/2020.